

FORTY 270 - FORTY 390

Operatore idraulico a 230V per cancelli battenti

230V Hydraulic operator for swing gates

Opérateur oleodynamique à 230 V pour portails battants

230 V Elektrohydraulischer Antrieb für Drehfügeltore

Actuador oleodinámico 230V para cancelas batientes

SCOPO DEL MANUALE

Questo manuale è stato redatto dal fabbricante ed è parte integrante del prodotto.

In esso sono contenute tutte le informazioni necessarie per:

- la corretta sensibilizzazione degli installatori alle problematiche della sicurezza;
- la corretta installazione del dispositivo;
- la conoscenza approfondita del suo funzionamento e dei suoi limiti;
- il corretto uso in condizioni di sicurezza;

La costante osservanza delle indicazioni fornite in questo manuale, garantisce la sicurezza dell'uomo, l'economia di esercizio e una più lunga durata di funzionamento del prodotto.

Al fine di evitare manovre errate con il rischio di incidenti, è importante leggere attentamente questo manuale, rispettando scrupolosamente le informazioni fornite.

Tutti i dati sono stati redatti e controllati con la massima cura, ma non possiamo accettare responsabilità per eventuali errori od omissioni. Ci riserviamo di apportare quelle modifiche che sono connesse ai progressi tecnologici.

Garanzia: Le condizioni di garanzia sono da verificare sul listino vendite in base agli accordi commerciali.

Le istruzioni, i disegni, le fotografie e la documentazione contenuti nel presente manuale sono riferibili a APRIMATIC s.r.l., e non possono essere riprodotti in alcun modo, né integralmente, né parzialmente.

Il logo "APRIMATIC" è un marchio registrato di APRIMATIC s.r.l.

PURPOSE OF THE MANUAL

This manual was drawn up by the manufacturer and is an integral part of the product.

It contains all the necessary information:

- to draw the attention of the installers to safety related problems
- to install the device properly
- to understand how it works and its limits
- to use the device under safe conditions

Strict observance of the instructions in this manual guarantees safe conditions as well as efficient operation and a long life for the product.

To prevent operations that may result in accidents, read this manual and strictly obey the instructions provided. All the specifications have been written and verified with our best attention. We do not undertake responsibility for possible errors or omissions. We reserve the right to introduce changes relative to technological progress.

Guarantee: The guarantee conditions can be checked in the price list on the basis of the commercial agreements. Instructions, drawings, photos and literature contained herein are the exclusive property of the manufacturer and may not be reproduced by any means.

terature contained herein are the exclusive property of the manufacturer and may not be referable by any means. The "Aprimatic" logo is a trademark registered by Aprimatic s.r.l.

BUT DU MANUEL

Ce manuel a été rédigé par le fabricant et fait partie intégrante du produit.

Il contient toutes les informations nécessaires pour :

- sensibiliser les installateurs aux problèmes liés à la sécurité ;
- installer le dispositif de manière correcte ;
- connaître le fonctionnement et les limites du dispositif ;
- utiliser correctement le dispositif dans des conditions de sécurité optimales ;

Le respect des indications fournies dans ce manuel garantit la sécurité personnelle, une économie de fonctionnement et une longue durée de vie du produit.

At fin d'éviter des opérations incorrectes et de ne pas risquer des accidents sérieux, lire attentivement ce manuel et respecter scrupuleusement les informations fournies.

Toutes les données ont été rédigées et contrôlées avec le plus grand soin. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs éventuelles ou d'omissions. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications concernant le progrès technologique.

Conditions de garantie: Vérifiez les conditions de garantie dans le catalogue des ventes sur la base des accords commerciaux. Les instructions, les dessins, les photos et la documentation contenus dans ce manuel sont rattachés à APRIMATIC s.r.l. et ne peuvent être reproduits sous aucune forme, ni intégralement, ni partiellement. Le logo « Aprimatic » est une marque déposée par Aprimatic s.r.l.

ZWECK DES HANDBUCHS

Dieses Handbuch wurde vom Hersteller verfasst und ist ein ergänzender Bestandteil des Produkts.

Es enthält alle nötigen Informationen für:

- die Sensibilisierung der Monteure für Fragen der Sicherheit;
- die vorschriftsmäßige Installation der Vorrichtung;
- die umfassende Kenntnis ihrer Funktionsweise und ihrer Grenzen;
- die vorschriftsmäßige und sichere Benutzung.

Die Beachtung der in diesem Handbuch enthaltenen Anweisungen gewährleistet die Sicherheit der Personen, den wirtschaftlichen Betrieb und eine lange Lebensdauer des Produkts.

Zur Vermeidung von Fehlbedienung und somit Unfallgefahr dieses Handbuch aufmerksam durchlesen und die Anweisungen genau befolgen.

Alle Daten wurden sorgfältigst ausgearbeitet und überprüft. Für eventuelle Fehler oder Auslassungen übernehmen wir keine Verantwortung. Wir behalten uns vor, solche Änderungen vorzunehmen, welche mit der technologischen Entwicklung im Zusammenhang stehen.

Garantie: Die Garantiebedingungen sind der Verkaufspreisliste aufgrund der getroffenen Vereinbarungen zu entnehmen. Garantie: Die Garantiebedingungen sind der Verkaufspreisliste aufgrund der getroffenen Vereinbarungen zu entnehmen. Die Anleitungen, Zeichnungen, Fotos und Dokumentationen in diesem Handbuch sind referable von APRIMATIC s.r.l. und dürfen in keiner Weise ganz oder teilweise reproduziert werden. Das Logo „Aprimatic“ ist ein eingetragenes Warenzeichen der Aprimatic s.r.l.

OBJETO DEL MANUAL

Este manual ha sido redactado por el fabricante y forma parte integrante del producto.

El mismo contiene todas las informaciones necesarias para:

- la correcta sensibilización de los instaladores hacia los problemas de la seguridad
- la correcta instalación del dispositivo
- el conocimiento en profundidad de su funcionamiento y de sus límites
- el correcto uso en condiciones de seguridad

La constante observación de las indicaciones suministradas en este manual, garantiza la seguridad del hombre, la economía del ejercicio y una mayor duración de funcionamiento del producto.

Con el fin de evitar maniobras equivocadas con riesgo de accidente, es importante leer atentamente este manual, respetando escrupulosamente las informaciones suministradas.

Todos los datos han sido redactados y comprobados con la máxima atención. No asumimos ninguna responsabilidad en caso de errores posibles u omisiones. Nos reservamos el derecho de hacer modificaciones relativas al progreso tecnológico.

Garantía: Las condiciones de garantía se deben comprobar en la lista de ventas según los acuerdos comerciales estipulados. Las instrucciones, los dibujos, las fotografías y la documentación que contiene este manual son referible de APRIMATIC s.r.l. y no pueden ser reproducidas en ninguna manera, ni integral ni parcialmente. El logotipo "Aprimatic" es una marca registrada de Aprimatic s.r.l.

El logotipo "Aprimatic" es una marca registrada de Aprimatic s.r.l.

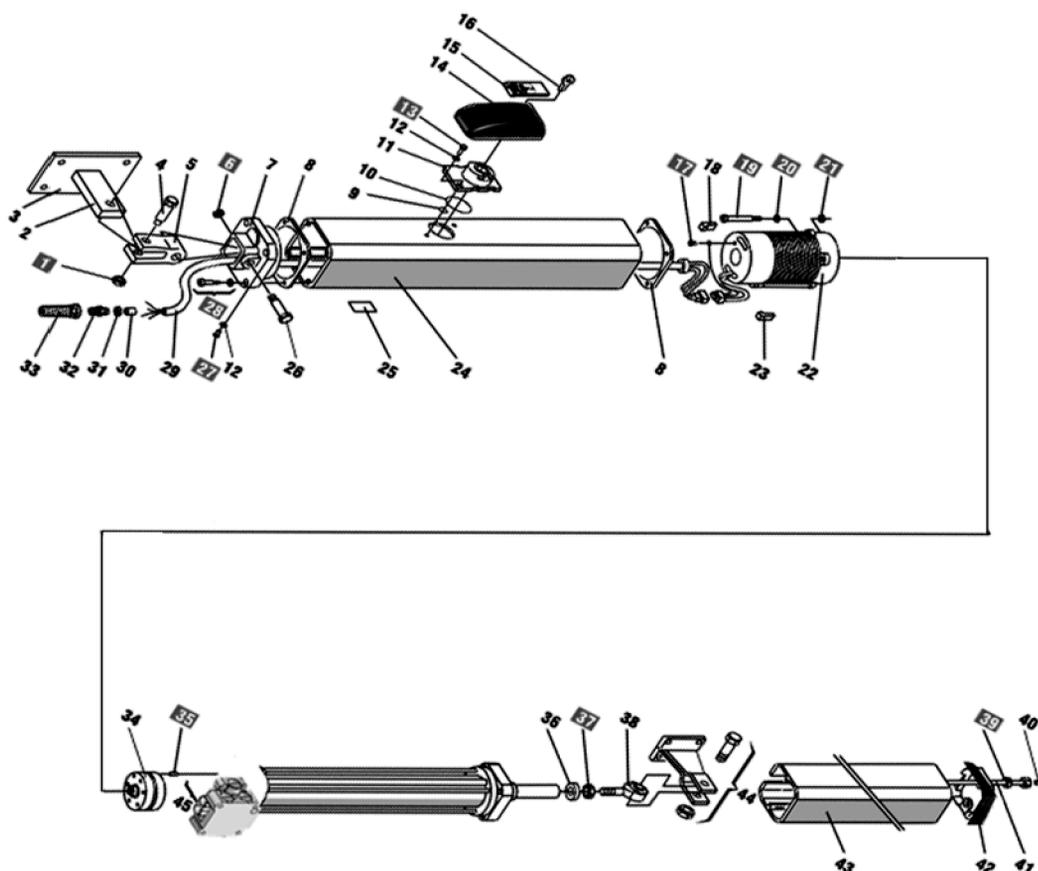
**Instruction d'installation mécanique ,
d'utilisation et d'entretien**

AVERTISSEMENT POUR L'INSTALLATEUR

1. Lisez attentivement les instructions avant de commencer à installer le produit.
2. Ne laissez pas les matériaux d'emballage (plastique, polystyrène, etc.) à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
3. Conservez ces instructions pour référence ultérieure.
4. Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre le bon état / le fonctionnement du produit et / ou constituer une source de danger.
5. APRIMATIC décline toutes responsabilités causées par une utilisation incorrecte ou autre que celle pour laquelle le système automatisé a été conçu.
6. Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive : la présence d'inflammable gaz ou fumées est un grave danger pour la sécurité.
7. Les pièces mécaniques doivent être conformes aux dispositions des normes EN 12604 et EN 12605.
8. Pour les pays tiers, afin d'obtenir un niveau de sécurité adéquat, les normes mentionnées ci-dessus doivent être respectées, en plus des règlements juridiques nationaux.
9. APRIMATIC est pas responsable du non- respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui peuvent se produire lors de l'utilisation.
10. L'installation doit être conforme aux normes EN 12453 et EN 12445.
Le niveau du système automatisé de sécurité doit être C + E.
11. Avant toute intervention sur le système, couper l'alimentation électrique
12. Le réseau d'alimentation du système automatisé doit être équipé d'un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts de 3 mm ou plus. Utilisation d'un disjoncteur thermique 6A avec tous les pôles coupe circuit est recommandé.
13. Assurez-vous que l'interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A est monté en amont du système.
14. Assurez-vous que le système de mise à la terre est parfaitement construit, et connecter les pièces métalliques des moyens de fermeture.
15. Le système automatisé est équipé d'un dispositif de sécurité anti-écrasement par clapets by pass
16. Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones dangereuses contre les risques mécaniques du mouvement, comme l'écrasement, glissement, et cisaillement .
17. Utilisation d'au moins une signalisation lumineuse est recommandée pour tous les systèmes, ainsi qu'un panneau d'avertissement fixé de manière adéquate à la structure de châssis, en plus des dispositifs cités au point "16".
18. APRIMATIC décline toute responsabilité en ce qui concerne la sécurité et le non fonctionnement efficace de l'automatisation, si les composants du système utilisés ne sont pas produits par APRIMATIC.
19. Pour l'entretien, utiliser exclusivement des pièces d'origine APRIMATIC.
20. Ne pas en aucune façon modifier les composants du système automatisé.
21. L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence, et remettre à l'utilisateur le manuel des avertissements fourni avec le produit.
22. Ne laissez pas les enfants ou les adultes de rester près du produit pendant son fonctionnement.
23. L' application ne peut pas être utilisé par les enfants, par des personnes ayant un handicap physique réduite, mentale, la capacité sensorielle, ou par des personnes sans expérience ou la formation nécessaire.
24. Gardez télécommandes ou d'autres générateurs d'impulsions hors de portée des enfants, afin d'empêcher que le système automatisé ne soit actionné involontairement.
25. Le transit est autorisé que lorsque la porte est complètement ouverte.
26. L'utilisateur ne doit en aucune manière tenter de réparer ou de prendre des mesures directes et doit contacter Le personnel qualifié.
27. Tout ce qui n'est pas expressément prévu dans ces instructions est interdit.

OPERATEUR OLEODYNAMIQUE FORTY 270 - FORTY 390

Vue éclatée



Caractéristiques Techniques

MODELE	FORTY 270			FORTY 390		
	SF	C	B	SF	C	B
Blocage hydraulique	Non	Oui fermeture	Oui ouvert/fermé	Non	Oui fermeture	Oui ouvert/fermé
Ralentissement	Ralentissement hydraulique (seulement en fermeture)					
Course de la tige (MAX)	270 mm			390 mm		
Vitesse linéaire de la tige	1,3 cm./sec.					
Force traction/poussée max	6700N			7800N		
Débit de pompe (l/m)	1					
Huile hydraulique	Total 52-AT42					
Température fonctionnement	- 25° C + 70° C					
Indice de protection	IP 55					
Poids de l'opérateur	9 Kg.			10 Kg.		
Tension d'alimentation	230 V ac (+6% - 10%) 50Hz					
Puissance moteur	250 W			350 W		
Courant absorbé	1 A			1,9 A		
Moteur électrique (rpm)	1400					
Protection thermique	120° C					
Condensateur	10 µF - 400 V			10 µF - 400 V		

OPERATEUR OLEODYNAMIQUE FORTY 270 - FORTY 390

Ces instructions s'appliquent aux modèles suivants: FORTY 270 B - C - SF et FORTY 390 B - C - SF.

Les opérateurs FORTY 270 et FORTY 390 pour portails battants, sont constitués par une unité composé d'une électropompe et d'un piston hydraulique qui transmet le mouvement à la porte.

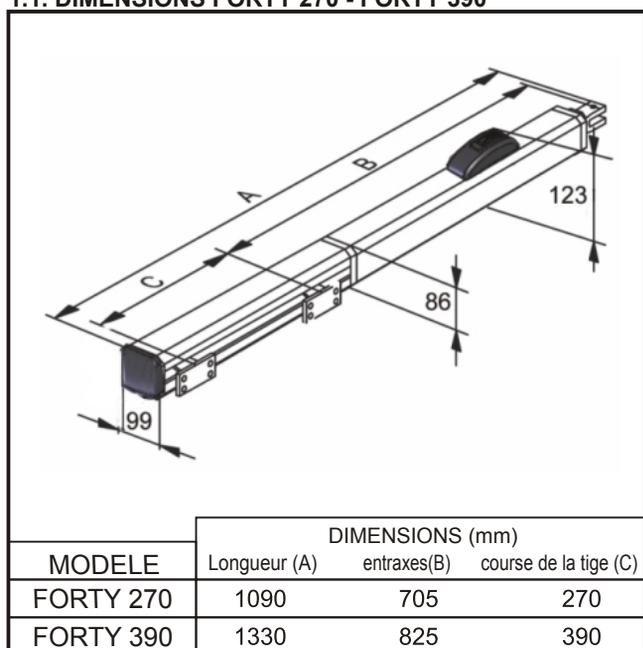
les modèles avec dispositif de verrouillage hydraulique (B - C) ne nécessitent pas l'installation de serrure électrique, le verrouillage des vantaux est assuré par l'opérateur lorsque le moteur ne fonctionne pas.

Le modèle (SF) réversible nécessite l'installation d'une serrure électrique en phase de fermeture pour assurer le verrouillage mécanique du vantail.

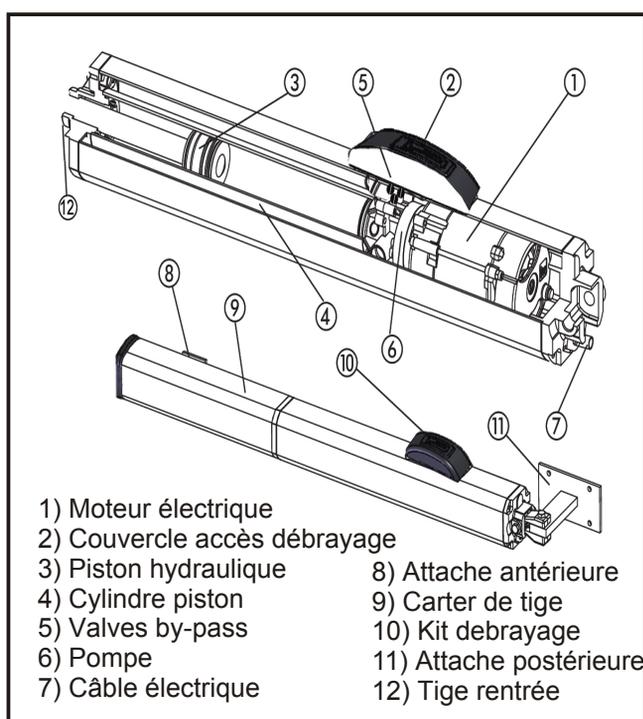
Les opérateurs FORTY 270 et FORTY 390 sont conçus et fabriqués pour automatiser des portes battantes. Eviter toute autre utilisation.

1. DESCRIPTIF TECHNIQUE ET SPECIFICATIONS

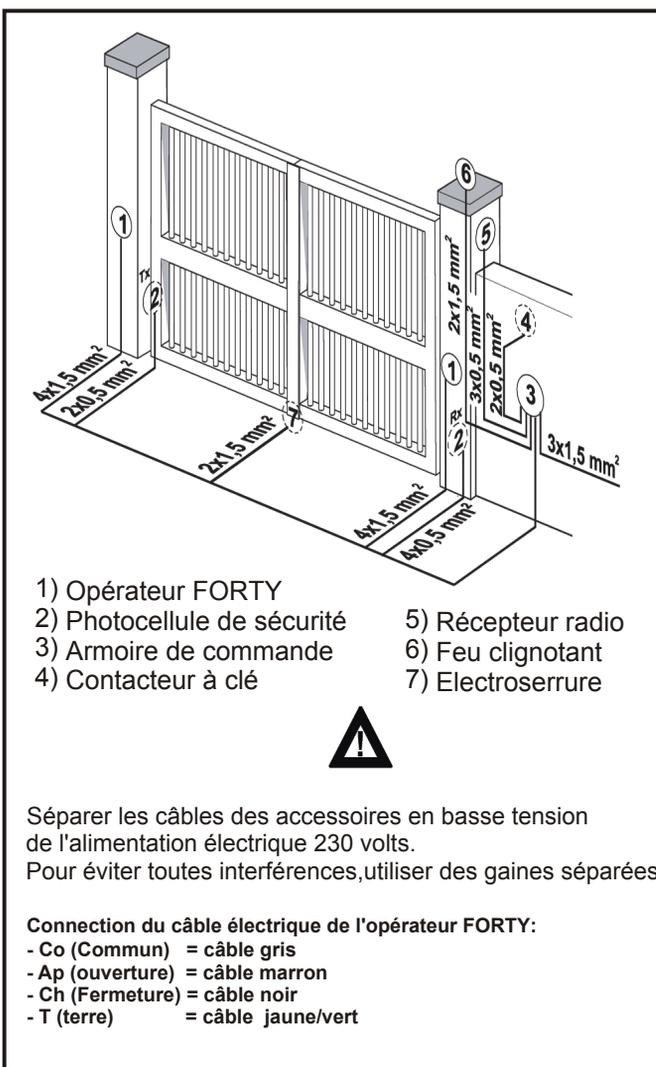
1.1. DIMENSIONS FORTY 270 - FORTY 390



1.2. DESCRIPTION OPERATEURS FORTY 270 - FORTY 390



2. SCHEMA D'IMPLANTATION ELECTRIQUE STANDARD



3. INSTALLATION

3.1. CONTROLES PRELIMINAIRE

Pour assurer un fonctionnement correct, le portail doit avoir les caractéristiques suivantes

- Structure robuste et rigide des vantaux
- Le mouvement des vantaux doit être régulé et uniforme, mais aussi dépourvu de friction au cours de leurs translation
- Les charnières doivent être en bon état
- Les butées de fin de course mécanique positionnées

Toutes les opérations de métallerie doivent être effectuées avant l'installation de l'automatisation.
L'état de la structure de la porte influe sur la fiabilité et la sécurité de l'automatisme.

3.2. INSTALLATION DE L'OPERATEUR

Fixez le support arrière sur le pilier et suivez les indications.

Les tableaux A et B modifient, si nécessaire, la longueur de la patte (figure 1).

Respecter les dimensions indiquées dans les tableaux ci-dessous pour assurer le bon fonctionnement de l'automatisme.

Dans le cas d'un pilier en fer, souder soigneusement la patte arrière directement sur le poteau.

Dans le cas de maçonnerie opter pour la solution suivante:

- A) Fixer convenablement sur le pilier une plaque puis souder la patte arrière (figure 2)
- B) Fixer l'opérateur à la patte arrière (figure 2)
- C) Déverrouiller l'opérateur avec la clé de déverrouillage prévue
- D) Sortir la tige jusqu'en butée puis revenir de 5 mm positionner la rotule à la moitié du filetage et serrer l'écrou fourni (figure 3)
- E) Monter l'attache avant sur la tige
- F) Fermer le vantail en positionnant l'opérateur parfaitement horizontal et positionner l'attache antérieure (figure 4)
- G) Fixer provisoirement l'attache sur le vantail par deux points de soudure. (protéger la tige de toute projection d'éclat)
- H) Vérifier que le vantail se manoeuvre librement en ouverture et fermeture jusqu'aux butées d'arrêt et sans points durs mécaniques et sans points de friction.
- I) Enlever l'opérateur et fixer définitivement l'attache antérieure sur le vantail (figure 6)
- L) Repositionner l'opérateur et insérer le carter aluminium de protection de la tige
- M) Verrouiller l'opérateur et effectuer les raccordements électriques de l'armoire de commande en suivant les instructions du manuel

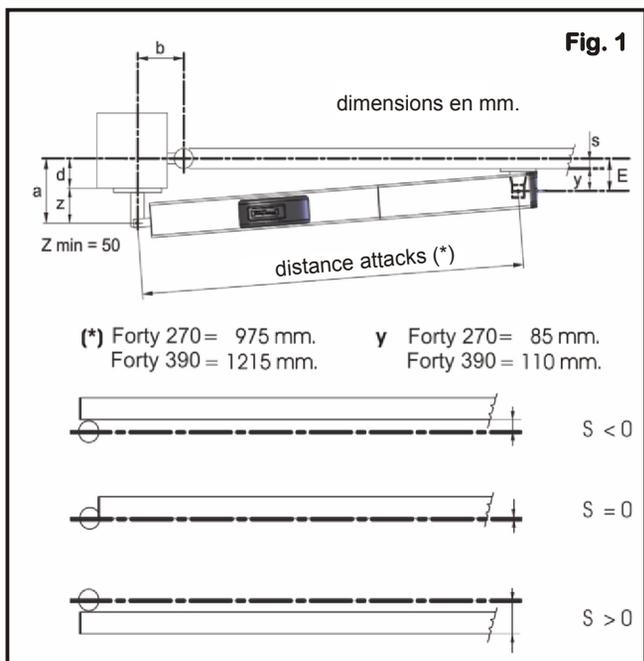
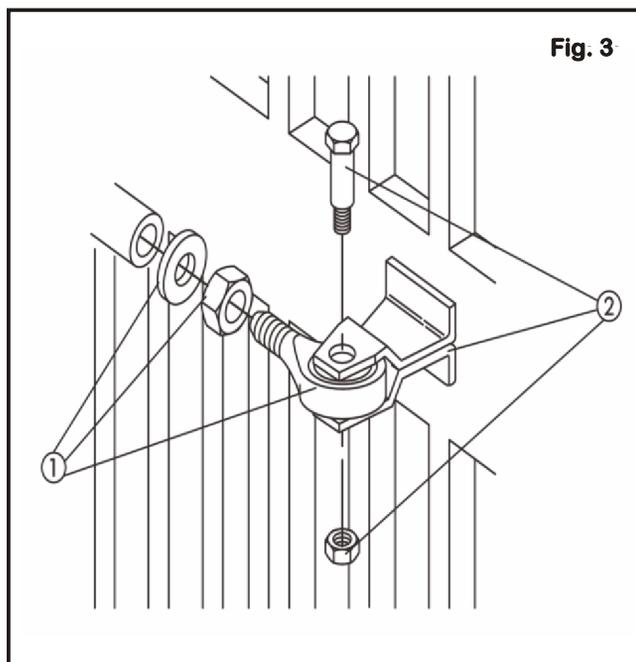
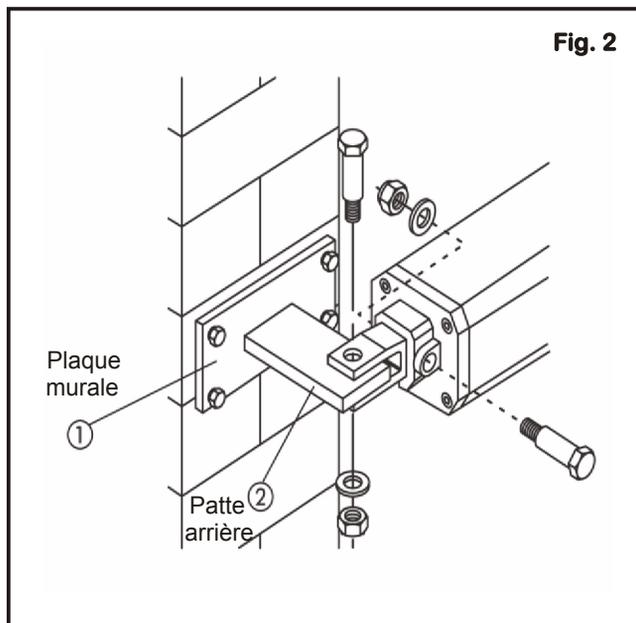


TABLE «A»:FORTY 270 - FIXATIONS

ANGLE OUVERTURE	a (mm)	b (mm)	c(*) (mm)	d(**) (mm)	s (mm)
90°	130	130	270	80	20
115°	100	120	270	50	20
125°	90	120	270	40	0

(*) Course de la tige nécessaire pour obtenir le ralentissement fermeture
 (**) dimensions max

TABLE «B»:FORTY 390 - FIXATIONS

ANGLE OUVERTURE	a (mm)	b (mm)	c(*) (mm)	d(**) (mm)	s (mm)
90°	200	160	390	150	20
115°	170	160	390	110	20
125°	130	170	390	80	20

(*) Course de la tige nécessaire pour obtenir le ralentissement hydraulique en fermeture
 (**) dimensions max

Dans le cas où les dimensions du pilier ou la position de la charnière (dimension D) ne peuvent pas contenir la dimension A il faut créer l'entaille du pilier (figure 6). La dimension A doit toujours être supérieure à la distance E.

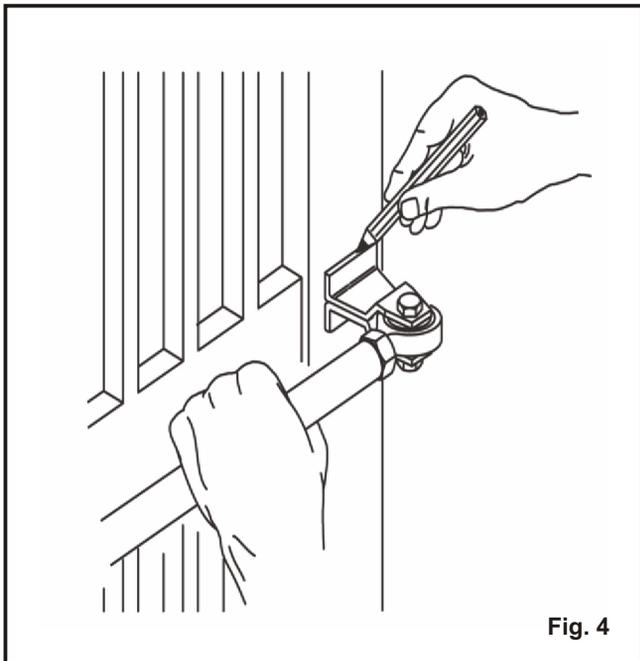


Fig. 4

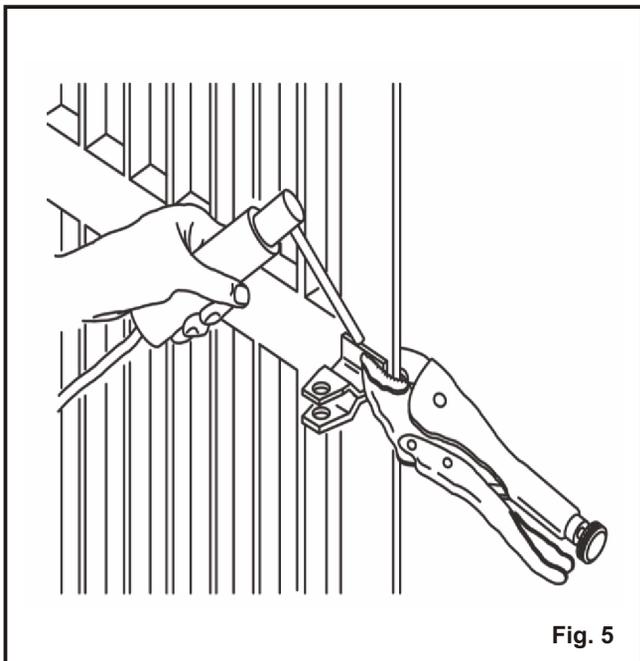


Fig. 5

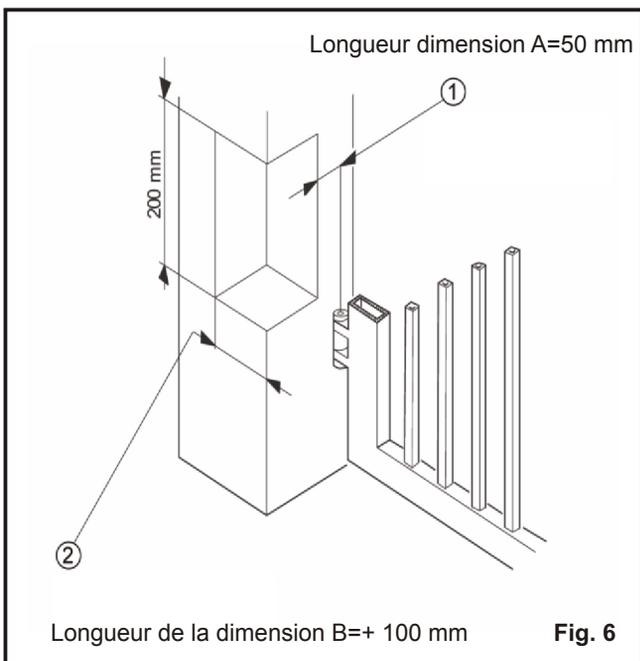
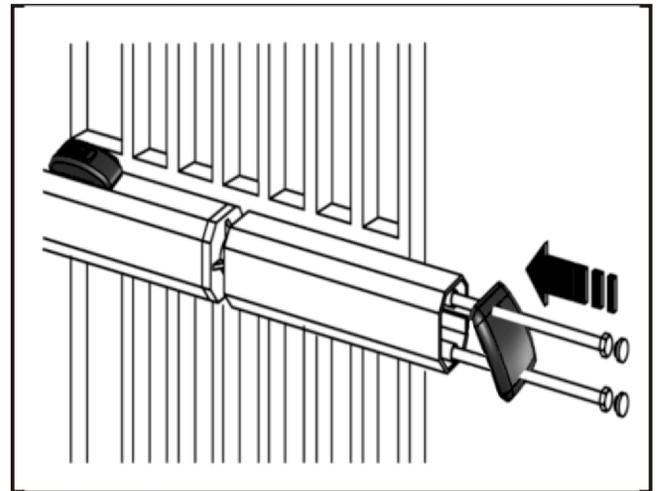


Fig. 6



3.3. INSTALLATION SPÉCIALE POUR OPÉRATEUR AVEC OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR (Fig 8)

Dans le cas d'une largeur de vantail jusqu'à 2.00m, il est recommandé d'utiliser l'opérateur hydraulique FORTY 270 B (blocage hydraulique en ouverture et fermeture).

Dans le cas d'une largeur de vantail supérieur à 2.00m, il est recommandé l'utilisation de l'opérateur hydraulique FORTY 270 SF ou FORTY 390 SF (réversible).

Les dimensions de montage de l'opérateur hydraulique sont détectées par le Tableau C.

En cas d'ouverture de la porte vers l'extérieur, ajuster les valves by pass comme suit:

- Valve A = force de fermeture
- Valve B = force d'ouverture

Pour réduire le couple, vous devez tourner la vis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre;

Pour augmenter le couple, vous devez tourner les vis dans le sens horaire.

TABLE «C»:FORTY 270 - FIXATIONS

ANGLE OUVERTURE	a (mm)	b (mm)	s (mm)	d(**) (mm)	c(*) (mm)
90°	100	90	0	50	190
90°	110	100	0	60	210
90°	120	110	0	70	230
90°	130	120	0	80	250

(*) Course de la tige nécessaire pour obtenir le ralentissement
 (**) dimensions max

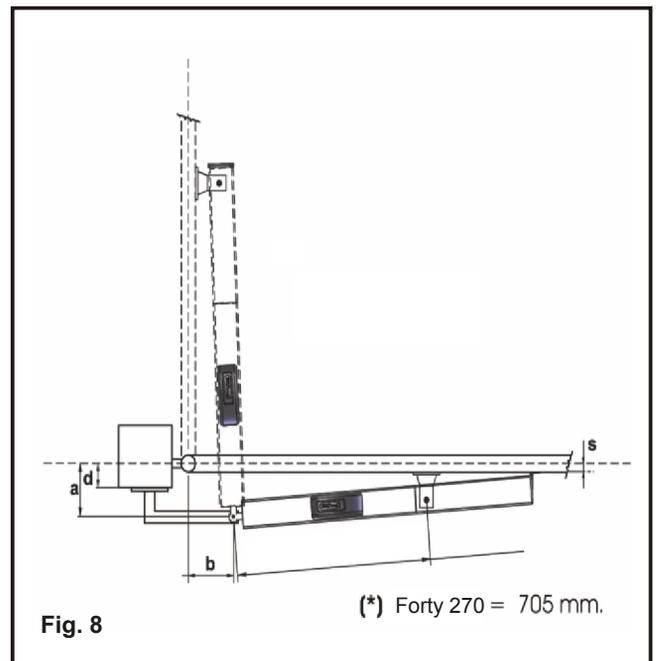


Fig. 8

REGULATION SYSTEME ANTI ECRASEMENT

- OPERATION FINALE

REGULATION SYSTEME ANTI ECRASEMENT (fig.9)

L'actionneur hydraulique est équipé d'une sécurité anti-écrasement qui limite la force d'actionnement, en présence d'un obstacle pendant le mouvement de la porte.

La force est réglée comme suit:

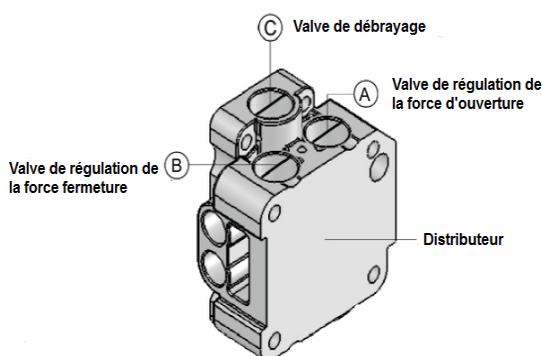
- Faire glisser le couvercle pour déverrouiller et soulevez-le;
- Soulever la base du groupe de débrayage;
- Les vannes de régulation: valve "A" pour régler la force d'ouverture, la valve «B» pour régler la force de fermeture et la valve "C" pour déverrouiller complètement.

En tournant les valves dans le sens horaire ont augmente le couple, alors que le sens antihoraire diminue le couple.

Le réglage du couple, dans l'Union européenne, est soumise aux normes EN 12445 et EN 12453.



Fig. 9



OPERATION FINALE

à l'issue des opérations de réglage du système anti-écrasement, procédez comme suit:

- Refermer le dispositif de l'unité de débrayage; -
- Retirer la vis de purge (Fig. 10).

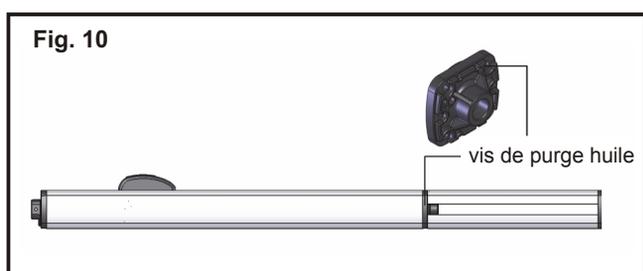


Fig. 10

TEST DE L'AUTOMATISME

Procéder aux tests fonctionnels de tous les accessoires connectés avec une attention particulière aux dispositifs de sécurité.

Délivrer au propriétaire le «Guide de l'utilisateur» et expliquer le fonctionnement et l'utilisation du système automatisé et indiquer les zones potentiellement dangereuses.

5. OPERATION DE DEVERROUILLAGE MANUEL

5.1. FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où vous avez besoin de manoeuvrer manuellement la porte en cas d'absence de courant électrique ou de panne, vous devez utiliser le dispositif de déverrouillage comme suit:

- Faire glisser le couvercle du déverrouillage et insérer la clé fournie;
- Tourner la clé dans le sens antihoraire pour déverrouiller;
- Effectuer manuellement la manoeuvre d'ouverture ou de fermeture de la porte.

SYSTÈME DE REARMEMENT DE L'AUTOMATISME

Avant de procéder au réarmement du système automatisé, après déverrouillage manuel, il est conseillé de couper l'alimentation du système, afin d'éviter qu'une impulsion involontaire ne puisse actionner l'automatisation.

L'opération de restauration doit être effectuée comme suit:

- Tourner la clé de déverrouillage dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il arrête;
- Fermez le capot du système de déverrouillage;
- Réarmer le système d'alimentation électrique;
- Démarrer l'automatisation.

MANUTENTION

Il est recommandé de vérifier tous les six mois, le bon fonctionnement, en particulier l'efficacité des dispositifs de sécurité, y compris la vérification de la force d'actionnement de poussé et également l'état mécaniques des charnières des vantaux.

Vérifier également le niveau d'huile dans le réservoir.



En cas de rajout d'huile vous devez absolument utiliser l'huile Total 52-AT42

Vérifiez régulièrement l'anti-écrasement (valves de régulation de commande de la force) et l'efficacité du système de débrayage.

REPARATION

Les réparations du système automatique doivent être effectués par du personnel qualifié, éventuellement autorisé Aprimatic.

Utiliser des pièces de rechange d'origine APRIMATIC.

DÉPANNAGE

La porte ne bouge pas	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'alimentation réseau - Veiller à ce que l'opérateur ne soit pas déverrouillé - Vérifier les vannes de contrôle de la force - Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir - Contrôler l'efficacité du condensateur de démarrage - Vérifier l'armoire de commande électronique
Le portail manoeuvre lentement	- Contrôler la régulation de la force
La porte se déplace par à-coups	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le retrait de la vis de purge d'huile - Eliminer l'air éventuellement présent à l'intérieur du piston, la réalisation d'une ouverture complète et la fermeture des cycles de grille
Perte huile par la vis de purge	- Il est normale d'avoir une perte minimale, à la mise en service, si la perte persiste, vérifier que l'actionneur soit bien horizontale.
La vitesse n'est pas constante	- Vérifier les côtes d'implantation

MANUEL POUR L'UTILISATEUR

OPERATEURS OLEODYNAMIQUE FORTY 270 ET FORTY 390

Lisez attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et stocker les pour une utilisation future

SÉCURITÉ GÉNÉRALE

L'opérateur hydraulique, lorsqu'il est correctement installé et utilisé, garantit un degré élevé de sécurité. Quelques règles simples de comportement peuvent éviter des accidents:

- Ne pas passer à travers les vantaux alors qu'ils sont en mouvement.

Avant de passer à travers les vantaux, attendre l'ouverture complète.

- Ne pas se tenir entre les vantaux.

- Ne pas arrêter et ne pas laisser les enfants, les personnes ou les choses à rester là, surtout pendant son fonctionnement.

- Tenir hors de la portée des enfants, télécommandes ou tout autre générateur d'impulsion pour empêcher le système automatisé d'être actionné involontairement.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec l'automatisation.

- Ne pas gêner le déplacement des vantaux.

- Éviter que des branches ou des arbustes d'interférer avec le mouvement des vantaux.

- Maintenir efficace et facile à voir les systèmes de signalisation lumineuse.

- Ne pas manoeuvrer manuellement les vantaux si vous ne les avez pas déverrouillés.

- En cas de dysfonctionnement, libérer les vantaux pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.

- Une fois que vous avez défini le mode manuel, avant de rétablir le fonctionnement normal, couper l'alimentation électrique.

- Ne pas modifier les composants du système d'automatisation.

- Ne pas tenter de réparer ou d'intervenir directement et communiquer un personnel qualifié.

- Vérifier au moins une fois tous les six mois, le système automatisé, les dispositifs de sécurité et de la connexion de terre par du personnel qualifié.

FONCTIONNEMENT MANUELLE

Si vous avez besoin de faire fonctionner la porte manuellement en raison d'une panne de courant ou une panne, vous devez ouvrir temporairement l'unité de débrayage.

- Ouvrez le couvercle de protection et insérer la clé fournie.

- Tourner dans le sens anti-horaire avec la clé pour déverrouiller.

- Tourner dans le sens horaire avec la clé pour verrouiller.

Effectuer la manoeuvre d'ouverture ou de fermeture du vantail.

N.B : Le modèle SF sans blocage doit être libéré après Fermez le couvercle de protection de l'unité de débrayage

DESCRIPTION

FORTY sont des actionneurs pour portails battants. L'unité hydraulique comprend une électropompe et un piston hydraulique qui transmet le mouvement au vantail.

Les modèles équipés d'un verrouillage hydraulique n'ont pas besoin de serrure électrique, le blocage est assuré lorsque le moteur ne tourne pas. Le modèle réversible SF nécessite une serrure électrique pour assurer un verrouillage mécanique en phase de fermeture.

Les opérateurs sont commandés par une unité électronique de commande, logé dans un boîtier qui assure une protection adéquate contre les conditions atmosphériques.

Quand les vantaux sont en position fermée:

Lorsque l'armoire de commande électronique reçoit une commande d'ouverture par l'intermédiaire de la commande radio ou tout autre générateur d'impulsions, celle ci active les opérateurs jusqu'à ce que les vantaux atteignent leurs positions d'ouverture permettant l'accès. Si vous avez défini le fonctionnement automatique, les portes se ferment automatiquement après le temps de pause sélectionné. Si le fonctionnement est en semi-automatique, il faut envoyer une deuxième impulsion pour refermer la porte.

Une impulsion de stop (si elle est fournie) arrête le mouvement.

Pour plus de détails sur le comportement dans les différentes logiques de fonctionnement, contacter le technicien d'installation.

Les systèmes automatisés comprennent des dispositifs de sécurité (photocellules) qui empêchent les vantaux de se déplacer quand il y a un obstacle dans la zone qu'ils protègent. L'actionneur est livré en standard avec un dispositif hydraulique de sécurité anti-écrasement qui limite le couple transmis aux vantaux.

Le feu clignotant indique le mouvement des vantaux en cours.